ROUBAIX

Le secrétariat des Hospices de Roubaix

Les administrateurs des Hospices ont, dans leur réunion de samedi dernier, pourvu au remplacement de M. Vincre, secrétaire, arrêté pour faux et détournements.

C'est M. Charles Caron, économe des Hospices depuis douze ans déjà, qui a été nommé par l'administration pour remplir cet emploi, concurremment avec celui qu'il occupe actuellement. Il prendra le titre de secrétaire-économe des Hospices.

Il a été décidé de lui attacher un secrétaire-adjoint. M. Descamps, secrétaire de la mairie de Croix, a été nommé pour cette fonction.

Ces nominations ne seront officielles qu'après approbation par M. le Préfet du Nord.

Bureau de bienfaisance

Par arrêté préfectoral, M. Maurice Lepers est nommé membre de la commission administrative du Bureau de bienfaisance de Roubaix, en remplacement de M. Achille Florin, décédé.

Les fêtes de gymnastique

Quelques jours seulement nous séparent des grandes fêtes de gymnastique qui auront lieu dimanche et lundi prochains. Les apprêts sont poussés avec beaucoup d'activité et bientôt le champ des manœuvres, avec ses tribunes et ses décorations, sera à même de recevoir les gymnastes qui, de tous les points de la France, de l'Algérie et de la Belgique, vont arriver par milliers.

Hier, on a commencé à planter des sapins tricolores sur la Grande-Place. La peinture des mâts est fraîche, rien n'est négligé. On prépare en ce moment un cordon électrique qui fera le tour de la Grande-Place et sur lequel seront suspendus six mille lampes multicolores, plusieurs dynamos les activeront; l'effet sera sûrement superbe.

Les prix qui seront décernés aux vainqueurs du concours de gymnastique sont exposés rue de la Gare. Ils attirent les regards et l'admiration de tous.

Le nombre des étrangers qui viendront dimanche et lundi à Roubaix sera des plus considérables.

Tous ceux qui assisteront aux fêtes organisées pour ces deux jours ne regretteront certainement pas leur voyage, car les attractions qui les attendent seront multiples et variées.

Puisse le temps être beau et la fête sera complète!

Blessé par un poids

Le nommé Edouard Bourgeois rattacheur demeurant rue des Halles, à l'estaminet Bonnemort, a été blessé dimanche, d'une façon assez sérieuse.

Des athlètes étaient occupés à laver des poids dans un estaminet où il se trouvait. Voulant se rendre à la cour, Bourgeois passait précisément au moment où l'un d'eux jetait par terre un poids avec lequel il travaillait. Il le reçut sur le pied et cet gros orteil fut écrasé. Le docteur Bernard lui a donné des soins, puis l'a fait admettre à l'hôpital.

Outrage à la pudeur

La police a arrêté hier un nommé Jean Devos âgé de 27 ans, demeurant rue Ste-Elisabeth.

Cet individu est inculpé d'outrage à la pudeur. Il a été déféré au dépôt de la place Ste Elisabeth.

Accident à Lagare

Un ouvrier tisserand, Jean Varvecque, âgé de 41 ans, est tombé, dimanche soir, en descendant d'un train à la gare des voyageurs nombreux lui ont, sans le vouloir, infligé des coups de pied et ont occasionné ainsi des blessures sur tout le corps.

Le docteur Derville lui a donné des soins et l'a fait admettre à l'Hôpital. Son état n'est pas grave.

Un vol rue Vallon

Un procès-verbal a été rédigé à la charge d'un gamin de 12 ans, Jules M..., demeurant rue Vallon, cour Chevallier, 11, pour vol d'une somme de 21 fr. 20, commis par lui au préjudice d'un nommé Louis Herbaut, qui demeure dans la maison attenante à la sienne.

Défendu de nager dans le canal

Trois jeunes gens de 18 ans, Amand Carbon, Florion Debreux, demeurant tous deux, rue des Sept-Ponts et Jules Delcourt, demeurant rue Buffon, ont été l'objet d'un procès-verbal, dimanche soir, vers dix heures.

Ils ont été surpris par la police, se baignant dans le canal, au quai de Nantes.

Avis aux archers de Roubaix et des environs

Il a été perdu, dans la journée de jeudi 27 mai (jour de l'Ascension), un beau arc.

Bonne récompense à celui qui le rapportera, estaminet de l'Ancienne commune, à Wattrelos.

Concours sténographique de Roubaix

Voici les résultats pour le concours de vitesse :

Ont réussi l'épreuve de 150 mots à la minute : MM. Thibaut Edmond, de Lille; Peatte Jean, de Lille.

Ont réussi l'épreuve de 100 mots à la minute : MM. Leroy Julien, de Roubaix. Cau Cyrille, de Roubaix.

Ont réussi l'épreuve de 75 mots à la minute : MM. Debosque Paul, d'Armentières; Fœlix Urbain, de Roubaix; Vanoye Fernand d'Armentières; Martel Eugène, d'Armentières; Neu Henri, de Tourcoing; Houzez Georges, de Wervicq-Sud; Delemer Valéry, de Bejus (P. de C.); Richard Edouard, de Roubaix.

Cinq candidats de la section locale et 19 de la section étrangère ont fait 50 mots à la minute. Les palmarès qui sera publié incessamment donnera leurs noms.

Rappelons seulement que le concours a compté 2300 concurrents. C'est un succès sans précédent.

Union électorale républicaine socialiste

Le groupe d'études sociales de la IVe section se réunira ce soir à 8 heures précises, estaminet Cieren, 61, rue de Mouvaux.

Chiens ratiers

Résultat de la partie de chiens ratiers organisée par la Société du Terrier Club, chez M. Florimond place du Trèfle.

Blanche, à M. Duponchel a gagné, détruisant 18 rats, contre Trimard, à M. d'Hondt, détruisant 16 rats.

Au même lieu, un grand concours aura lieu le 13 juin. — 300 fr. de prix en deux catégories.

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

RAMBOUILLET, organisé par l'Union Fédérale et donné chez M. Dedack, rue Dauteuton 1037, pigeons lâchés à 6 h. 37 par bon temps, vent sud-ouest, par M. Dedoncker, commeur.

1er prix, Delbart H, 2e Losfeld 2 p., 3e Iselaert 3 p., 4e Anderhegden 4 p., 5e Dutucquois 5 p., 6e Imbert, 7e Delangle, 1 p., 8e Desphrégel 4 p., 9e Duiardin 3 p., 10e Nevegean 1 p., 11e Desrousseaux 4 p., 12e Derien 3 p., 13e Nandernarsach 1 p., 14e Duham 1 p., 15e Delamaladry 3 p. R, 16e Hollenaert 2 p.

17e Dilomme 2 p., 18e Dodalle 5 p., 19e Duhamel 1 p., Delbart R., 21e Haquette H., 22e Bourgeois H., 23e Declercq H. 24e Hossut H., 25e Delbart 1 p., 26e Desrumeaux 5 p R., 27e Boulard 1 p., 28e Ivion H., 29e Hazebrouck, 1 p.

30e Helynck 3 p. 31e Haquette 3 p. 32e Déplechin 4 p. 33e Salembier 1 p. 34e Kint 4 p. 35e Delode 4 p. 36e Régnier 3 p. 37e Helynck 3 p. 38e Decock H. 39e Degrave 2 p R. 40e Herman 1 p. 41e Demeulère 1 p.

42e Hélynck 2 p. 43e Mathon 3 p. 44e Haquette 2 p. 45e Ledru. 46e Haquette 3 p. 47e Corselis 1 p. 48e Godart 2 p. 49e Vanvabeyre 1 p. 50e Coyen 3 p. 51e Mercier 2 p. 52e Duquennoy 1 p. 53e Sterch 1 p. 54e Rousselle 3 p. 55e Dubellois.

56e Dasprez 1 p. 57e Delrue 2 p. 58e Meurisse 2 p. 59e Boone 2 p. 60e Delsourt 1 p. 61e Bossert H. 62e Godart 1 p. 63e Parent. 64e Delporte. 65e Vanzeste H. 66e Lejardin R. 67e Desbarbieux.

68e Vanoverbergue 69e Prouvost. 70e Hoffemaert. 71e Debucny. 72e Teigné. 73e Declercq 1 p. 74e Luna. 75e Sauvage. 76e Desbarbieux. 77e Du ardin. 78e Broisaeva.

79e Leuridan. 80e Desfontaine. 81e Buhon. 82e Lefebvre 1 p. R.

Le premier pigeon a été constaté à 9 heures 2 minutes avec une vitesse de 1150 mètres 55 à la minute et le dernier à 9 h. 31 m. 25 s. avec une vitesse de 1013 m. 45 à la minute.

TRIBUNE PUBLIQUE

Ces bons Clérico-fards

On nous demande l'insertion de la lettre suivante :

Roubaix, le 31 mai 1897.

Monsieur le Rédacteur,

Je vous serais très obligé de vouloir bien communiquer à vos lecteurs un fait qui montre la religion catholique et ses pratres sous leur véritable jour. Les parents d'une jeune fille décédée vendredi soir, n'ont pu la faire enterrer dimanche pour l'excellente raison qu'ils n'étaient pas assez riches pour payer.

Il fut alors décidé de remettre l'enterrement au lundi matin, à 11 h., à la paroisse Ste Elisabeth. Arrivés à l'église, pas de curé; un porteur se détache et après quelque temps réussit à ramener le saint homme. Furieux comme un rentier troublé dans sa digestion ou son sommeil, notre bon curé se répand en invectives contre le malheureux porteur, prétendant que l'on errement se fait à 2 heures (pourquoi pas quand le soleil se lève).

— Mais, allègue celui-ci, je ne pouvais prendre seul le cercueil et l'apporter jusqu'ici pour 2 heures.

— Eh bien! répond notre curé, vous n'aviez qu'à les laisser avec leur mort.

On ne peut être plus cynique. Bref, après quelques pourparlers, il se décide enfin à asperger et à réciter quelques oremus avec une vitesse dont on ne peut se faire une idée. Je puis affirmer une chose, c'est qu'il doit avoir établi le record pour ce genre d'exercices.

Des assistants foncièrement catholiques n'ont pu se empêcher de témoigner mentalement leur mécontentement. Que nous voilà loin de la morale évangélique! Christ a pourtant dit après bien d'autres : « Aimez votre prochain comme vous même.

Ces ministres y mettent une condition : c'est que le prochain soit bien rente et délie à leur profit les cordons de sa bourse.

Que tous les ensoutanés en fassent autant que ce vénérable curé, et nous assisterons bientôt à l'enterrement de la religion catholique!

Un voisin indigné.

Articles de pêche : Aux GALERIES LILLOISES

CROIX

Parti ouvrier (Comité exécutif, section de Croix-Wasquehal). — Le comité se réunira ce soir à 8 heures très précises, au siège social, rue Holden-Brothers, chez le citoyen Louis Porter.

Ordre du jour : Lecture du procès verbal, correspondance, délégation de la fédération du Peuple, conférences, question d'une section au syndicat textile de Roubaix, cotisation du monument aux victimes du travail, questions diverses.

Présence indispensable.

Etat-civil. — Naissances du 24 au 30 mai. — Jeanne Vanfleghem, rue des Ogiers. — Jeanne Opsomer, rue Charles-Quint, 37. — Geneviève Liebert, rue de l'Allumette, 8. — Camille Gardebeke, rue Leon Gambetta. — Alfred Renard, rue de la Pannerie.

Publications de mariage. — Pottier Carlos, 35 ans, gazier et Carpentier Sophie, 25 ans, dévideuse. — Delnuyt Gustave, 24 ans, magasinier et Demeyere Clémence, 23 ans, journalière. — Carette Jules, 26 ans, contre maître et Hossut Marie, 21 ans, dévideuse. — Dejonghe Siméon, 24 ans, peigneron et Sori Clémence, 23 ans, journalière.

Lienard Alfred, 23 ans, journalier et Dendoncker Marie, 22 ans, journalière.

Mariages. — Mennessier J. B., 27 ans, tisseur et Benoit Augustine, 22 ans, tisseuse. — Monpoet Arthur, 28 ans, mouleur en fer et Coelen Hortense, 27 ans, repasseuse. — Rigaux Léon, 20 ans, employé et Cousin Célina, 22 ans, piqueuse.

Décès. — Lamont Charles, 44 ans, graisseur, rue de Mulhouse 16. — Pottier Louis, 50 ans, marchand forain, rue de l'Avenir, 36.

LANNOY. — *Incendie.* — Dimanche soir, vers neuf heures et demie, M. Joseph Decneut, marchand de tissus, Grand'Place, à Lannoy constata que des flammes sortaient de la maison de Coudé frères et sœurs.

Il donna aussitôt l'alarme. On organisa les premiers secours, tandis que la pompe arrivait peu après.

Le feu s'était rapidement propagé et les pompiers durent se borner à préserver les maisons voisines.

De l'immeuble incendié, il ne reste plus que les murs. Les dégâts sont évalués à une quinzaine de mille francs. Il y a assurance.

La cause du sinistre est inconnue.

ITEM. — *Arrestation pour coups et blessures.* — Le garde-champêtre a mis en état d'arrestation la sieur Charles-Louis Dekaiser, âgé de 25 ans, né à Maeseik (Belgique), pour avoir frappé à coups de canne-tête, le sieur Steux, marchand de lait, aux Trois Baudets.

Dekaiser s'est rebellé contre le garde, au moment de son arrestation.

TOURCOING

Grosse caisse électorale

Les opportunistes commencent à se mettre en campagne.

Sur avis de M. Dron, les *comitards* de la brasserie Sainte Opportune, circulent partout dans les cabarets et présentent à la signature des ouvriers une soi-disant réclamation aux pouvoirs publics afin d'obtenir la loi de six heures!

Pauvres gens! Si vous croyez ainsi faire de la propagande électorale en faveur de M. Dron, détrompez-vous tout de suite, sinon vous allez nous permettre encore de nous amuser et de beaucoup rire à vos dépens!

C'est singulier, ce n'est qu'à la fin de son mandat que M. Dron s'aperçoit qu'il y a des ouvriers qui souffrent.

Trop tard, monsieur, trop tard!...

Comité exécutif

Le Comité exécutif du Parti ouvrier se réunira mercredi soir à huit heures, brasserie Somme, rue du Haze.

Brasserie municipale

Les brasseurs de la « Crasse-Fesse » se réuniront vendredi soir, à huit heures, à la Mairie.

La séance promet d'être des plus intéressantes. On nous annonce, en effet, la lecture du rapport des architectes qui ont visité les constructions de l'église de la « Crasse-fesse », ainsi que le dépôt de différents vœux qui ne manqueront pas de soulever d'ardentes discussions.

C'est aussi à cette réunion que doit sera discuté le vœu de M. Barbarie tendant à la la liquidation du Bureau de bienfaisance. Encore une fois, ce sera intéressant.

Fédération des peintres et vitriers du Nord et du Pas-de-Calais

Le Congrès annuel des associations syndicales des ouvriers peintres et vitriers se tiendra à Armentières, le lundi de la Pentecôte.

Voici l'ordre du jour de ce congrès :

Arrivée des délégués, le matin, à 8 h. 37; réunion au local : ouverture du congrès; règlement des cotisations nomination des commissions; rapport des commissions, discussion générale.

Le soir, à cinq heures, réunion publique.

Voici les questions principales qui seront discutées à ce congrès :

Question d'assurances; minimum de salaires, vitriers et tapissiers, revendications spéciales; rapports avec les pouvoirs publics; clauses à introduire dans les cahiers des charges des adjudications; traités de gré à gré; Organisations professionnelles contrevenant directement à leur compte; leurs statuts; leurs rapports avec leur syndicat respectif et avec la fédération.

Le secrétaire, G. DESCHERDEUR.

Contusion impossible

Il est difficile de confondre les faux savons au musc avec les vrais : ceux-ci portent le nom de leur créateur, *Victor Vaissier*, imprimé sur l'étiquette et dans la pâte.

LE NORD

LAMBERSART. — *L'élection de dimanche.* — Le résultat du scrutin de dimanche est un succès pour le Parti ouvrier qui, pour la première fois, affronta la lutte dans cette commune où la réaction règne en maîtresse. Nos amis ont ouvert une brèche par laquelle passeront, aux prochaines élections générales, les candidats socialistes.

Les cléricaux avaient fait flèche de tout bois pour combattre le citoyen Samé. Non contents de prodiguer les choses aux électeurs, ils avaient installé, à la porte de la salle de vote, une de leurs créatures, un bonhomme qui entourait certains électeurs, leur distribuant des poignées de main et les accompagnant jusqu'au bureau, pour s'assurer quel bulletin ils déposaient dans l'urne. Avec de pareils procédés d'intimidation, ils ont réussi à détourner ainsi un certain nombre de voix.

Mais qu'ils ne se réjouissent pas trop du scrutin de dimanche! Le Parti Ouvrier a gagné à sa cause une minorité imposante qui sera la majorité au renouvellement du Conseil.

LODS. — *Propos clérical.* — Il y a un an environ, un des frères Lazaristes, desservant de la commune, prêchant à une cérémonie de première communion, dit en pleine église et devant plus de 500 personnes : « L'éducation laïque ne peut mener la jeunesse qu'à la maison centrale. » Emus de cette indignité, plus de cinquante citoyens informèrent le conseiller municipal Rochart qui interpella le conseil à ce sujet.

Une proposition tendant à remplacer les prêtres Lazaristes par des séculiers, fut votée à l'unanimité. Cette décision reçut le meilleur accueil de la population lossoise.

Malheureusement, voilà dix mois qu'elle a été prise et aucune mesure n'a encore été mise en vigueur.

Dimanche prochain, 6 juin, il y aura de nouveau la cérémonie des communions.

Espérons que M. le commissaire de police voudra bien se rendre à l'église ce jour-là, afin d'intervenir s'il prenait au lazariste la fantaisie de renouveler ses propos injurieux.

Puisque nous sommes à parler de Lazaristes, demandons pourquoi on tolère à ceux-ci ce qui est défendu aux prêtres séculiers; c'est-à-dire de faire le catéchisme aux fillettes en dehors de l'église.

Il est grand temps qu'on prenne des mesures pour rappeler au bon ordre ces ensoutanés intrigants.

SECLIN. — *Une demande.* — Une demande vient d'être adressée à l'administration du cimetière pour la prier de vouloir bien donner les ordres nécessaires pour que les herbes folles qui obstruent les tombes et empêchent leur entretien, soient coupées au plus tôt.

Chien sauveteur. — M. Jules Derbez, mécanicien, se promenait le long du canal, tomba à l'eau. Le chien de M. Poignant, un superbe terre neuve, se jeta à l'eau et réussit à sauver le noyé.

Solidarité. — Un bal organisé par plusieurs musiciens de boule au bénéfice d'un ouvrier malade, a produit la somme de 27 fr. 50 qui ont été remis au bénéficiaire.

Toutes nos félicitations pour cet acte de solidarité.

Juste réclamation. — Samedi matin, une dizaine d'ouvriers de la filature Duriez ont refusé de toucher leur salaire.

Ils allèguent que les amendes dont ils sont frappés, sont injustes et dépassent les proportions acceptables.

Certains d'entre ceux, en effet, paient jusqu'à deux francs par semaine. Espérons que satisfaction leur sera donnée.

HOUPLINES. — *Sol d'arité.* — Le Syndicat fraternel de l'Industrie textile d'Houplines et environs, dans sa séance de dimanche dernier, a voté la somme de 20 fr. comme premier secours pour les grévistes de Comines, et 10 fr. par semaine jusqu'à la prochaine réunion mensuelle du Syndicat.

Les grévistes de Comines remercient sincèrement tous les camarades d'Houplines et Armentières qui, pécuniairement les ont soutenus dans leur lutte. Ils félicitent les citoyens V. Vanove et E. Sohier, conseillers municipaux, pour le concours apporté dans la vente des souches et leur propagande en faveur des listes de souscription.

Un pugilat à l'église Ste-Anastasie. — Dimanche, durant la grand'messe une véritable lutte s'est engagée entre le suisse et un fervent fidèle, au sujet d'une chaise que ce dernier venait de prendre pour s'asseoir. On rira longtemps à Houplines de cette tripotée reçu par le suisse, ainsi que de son désarmement complet.

En passant, M. le curé pourrait-il nous dire à quoi sert l'épée portée par le suisse. Est-ce pour parade, est-ce pour battre les fidèles? Dans ce cas, le curé ferait bien de rappeler au suisse les paroles du Nazaréen : « Que quiconque tirant l'épée périt par l'épée. »

Cette scène dura environ un quart d'heure et l'on eut toutes les peines du monde pour séparer les combattants qui se roulaient par terre, en échangeant force horions.

Le spectacle était des plus intéressants.

Conseil municipal. — Nous demandons à M. le Maire quand se tiendra la réunion du conseil municipal pour la session de mai.

Nous serions curieux d'être renseignés à ce sujet.

Syndicat des pêcheurs à la ligne. — Les sociétaires qui voudraient prendre part au concours de pêche à la ligne de Lille sont priés de se faire inscrire avant le 4 juin.

La société profite de cette occasion pour remercier M. Belonie Lelau, chez qui siège la société de l'extrême obligeance dont il a fait preuve en prenant à sa charge les premiers frais de la dite société.

LA CHAPELLE D'ARMENTIERES. — Pour les grévistes de Comines :

Après la réunion du groupe du Parti ouvrier, 5 fr. — Reste en compte du groupe de jeunes socialistes d'Houplines, 0 fr. — Total 5 fr.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI

CAMBRAI. — *Trop de zèle.* — Nos bons sergents de ville, oubliant d'arrêter les voleurs, se plaisent parfois, pour occuper leurs loisirs, à frapper durement sur les malheureux. A l'heure actuelle, ce sont les cochers de fiacre qui écopent. Vendredi dernier, aux abords de la gare Cambrai-ville, deux cochers, à l'arrivée d'un train de voyageurs, selon la coutume se précipitèrent pour offrir leurs services aux voyageurs. Comme M. le commissaire de police se trouvait en ce moment dans la gare, un agent pour faire du zèle, courut au galop et dressa deux procès-verbaux. Les malheureux paieront l'amende, c'est de règle.

Seulement, il nous semble, à nous humbles mortels, que la police ferait mieux d'ouvrir l'œil sur certains cabarets clandestins où lisent les arrêtés municipaux. Injustice tu ne seras toujours qu'un vain mot!

Vol. — La femme Coquelle a été surprise sur le marché de la place d'Armes, au moment où elle venait de s'emparer d'une paire de pantoufles, d'une valeur de 2 fr. 40, à l'étalage d'un marchand forain, M. Duvivier, de Denain.

Accident. — M. Alexandre Lefebvre, âgé de 53 ans, cultivateur à Mastaing, arrivant à Cambrai par le train de Quesnoy, s'étant aperçu qu'il avait oublié un paquet, voulut remonter dans le train. Malheureusement il fut renversé et alla rouler sous les roues qui lui broyèrent la jambe gauche.

L'amputation a été jugée nécessaire.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

DUNKERQUE. — *Un nouvel hôtel de ville.* — Hier a eu lieu la pose de la première pierre du nouvel hôtel de ville.

Toutes les notabilités y assistaient et plusieurs discours ont été prononcés.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK

CAESTRE. — *Une fillette noyée.* — Madeleine Becquart, âgée de 12 ans, jouant au Colin-Maillard, est tombée dans un fossé et s'y est noyée.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

SAINT-AMAND. — *Une bélandre qui sombre.* — Une bélandre, chargée de briques, traversant l'écluse du pont de Condé, a sombré, par suite d'une voie d'eau. La navigation est de ce fait interrompue.

Sauvetage. — Deux gamins s'amusaient avant-hier à se bousculer près du pont de Valenciennes.

Tout à coup l'un d'eux tomba à l'eau. Il fut retiré aussitôt par M. Félix Lecomte, cabaretier à la prise d'eau. L'enfant est sain et sauf.

Sans-gêne. — Un savetier, Auguste Duhem, a envoyé chercher par une de ses victimes un livret du Parti ouvrier qui ne lui appartenait pas. Il serait bon que celui-ci expliquât l'usage qu'il veut faire de ce livret.

PAS-DE-CALAIS

ARRONDISSEMENT DE BÉTHUNE

BÉTHUNE. — *Courses vélocipédiques.* — Les courses vélocipédiques organisées par la C. V. B., auront lieu dimanche prochain sur le vélodrome de la rue d'Estaires. Les engagements reçus sont nombreux et les prix ont une réelle valeur. Les épreuves promettent d'être très intéressantes. Pour peu que le temps soit propice il y aura foule à Béthune dimanche prochain.

Voici le programme de ces courses :

1re course, locale, distance 2000 mètres, 3 prix. — 2e course, vétérans, distance 2000 mètres, 4 prix. — 3e course, Juniors, 2e série, distance 4000 mètres, 5 prix. — 4e course, Juniors, 3e série, comprenant les coureurs non classés dans les 1re et 2e séries, distance 2000 mètres, 4 prix. — 5e cours, Tandems, distance 4000 mètres, 3 prix. — 6e course, Départementale, distance 2000 mètres, 4 prix. — 7e course Réservée aux cyclistes pourvus d'une licence d'amateur, prix pour cette course, objets d'art et objets d'utilité vélocipédique.

Une société musicale prêtera son concours à la fête.

Conseil municipal. — Le conseil municipal de Béthune se réunira aujourd'hui mardi, à 8 h. 1/2 du soir, dans la salle ordinaire de ses délibérations, à l'hôtel de ville.

A l'ordre du jour, outre plusieurs questions secondaires, les rapports de la commission des finances, concernant les comptes et budgets de la ville, du bureau de bienfaisance, de l'hospice et de la fabrique.

Concert. — Nous avons déjà annoncé que les Orphéonistes béthunois organisent un concert qui aura lieu, dans les salons de la mairie, le mardi de la Pentecôte, à 5 heures du soir. Outre Mlle Wys et M. Rivière, de l'Opéra Comique, et M. Auguste Dubois, professeur de musique, la société s'est assurée le concours de deux excellents solistes du 73e de ligne, MM. Guerle flutiste et Ono, violoncelliste.

De plus, M. Roger, de La Bassée, dont le talent comme chanteur de genre est avantageusement connu dans la région, a bien voulu promettre d'interpréter les meilleures chansonnettes de son répertoire.

Le concert sera donné au profit des pauvres.

DOUVRIN. — *Découverte d'un cadavre.* Des bateliers ont retiré, samedi soir, du canal de la Deûle, près du bois Le Creux, à Douvrin, le cadavre d'un vieillard de 77 ans, Pierre-Joseph Capon qui, depuis quelque temps, se jouissait plus de toute sa raison.

AUCHEL. — *Accident.* — Un cantonnier, Fleury Blot, 59 ans, voulant monter sur un wagon en déchargement dans la cour de la fosse n° 3 des mines de Mailles, à Auchel, a glissé et est tombé si malheureusement sur un croisillon en fer qu'il s'est fracturé une côte.

BILLY-MONTIGNY. — *Accident mortel.* — Un triste accident est arrivé à l'usine à gaz. Un ouvrier, Nicolas Guérin, voulant traverser une voie entre deux wagons, a été tamponné et tué sur le coup.

BULLY-GRENAY. — *Suicide.* — Une jeune femme de 22 ans, mariée récemment au sieur Dricourt, s'est noyée en se jetant dans un puits.

On attribue ce suicide à des chagrins intimes.

HÉNIN-LIÉTARD. — *Solidarité.* — La section syndicale des mineurs, fait appel à la générosité de tous les ouvriers, en faveur des vaillants grévistes de la Grand'Combe qui luttent pour leur pain et celui de leur famille contre les exploiteurs capitalistes, et la réintégration de ceux de leurs frères les plus émancipés qui ont été congédiés.

Des listes de souscriptions sont déposées chez les citoyens Emile Paris, Edmond Lefiefe, Foquet Louis et Omer Oblet.

Donato au Théâtre. — C'est aujourd'hui mardi, à 8 h. du soir, que le célèbre magnétiseur, lisseur dans la pensée, accompagné de sa merveilleuse compagne Lucille, donnera une représentation dans la salle du théâtre.

Le nom et le travail merveilleux de Donato sont très connus et il y aura certainement foule aujourd'hui au théâtre.

DERNIERS ÉCHOS LILLOIS

Echo de la Fête cléricale

L'*Echo du Nord*, rendant compte de la fête cléricale de dimanche dernier, a inséré les lignes suivantes :

« 7, rue du Faucompré, chez M. Jacob, des bannières bleues aux fleurs de lys en or accompagnent des verres multicolores dans lesquels se détache une Jeanne-d'Arc sur le bûcher. »

Le citoyen Jacob, qui est membre du Parti ouvrier, a été justement indigné du rôle que voudrait lui faire jouer le journal de la Grand'Place.

Voici la lettre qu'il nous adresse :

« Lille, le 31 mai 1897.

» Citoyen Rédacteur,

» L'*Echo du Nord* prétend que j'ai arboré hier des bannières bleues aux fleurs de lys en or.

» Je donne un formel démenti à l'information de l'*Echo*. Voici la vérité :

« Indigné de voir les réactionnaires, bonapartistes, royalistes, en un mot les pires ennemis de la République arborer des drapeaux blancs, j'ai cru de mon devoir de citoyen de protester en mettant à ma fenêtre un drapeau rouge et un transparent représentant Jeanne d'Arc, brûlée vive par le clergé.

« Je proteste donc énergiquement contre les dires du journal bourgeois de la Grand'Place, et je vous prie de vouloir bien publier ma lettre.

« La preuve que l'*Echo* n'a pas dit la vérité, c'est que le commissaire de police du 8e arrondissement est venu chez moi avec trois agents pour me faire enlever le drapeau rouge et que, sur mon refus, j'ai été enfermé au violon.

« Recevez, citoyen... etc.

« JACOB Jean-Baptiste,
rue du Faucompré, 7. »

Mouvement de la population

Du 23 au 29 mai 1897, il y a eu à Lille 138 naissances, dont 69 du sexe masculin et 9 du sexe féminin.

Neuf déclarations de morts-nés ont été faites à l'Etat Civil. Il a été célébré 30 mariages. Quatre-vingt cinq décès se sont produits, dont 17 dans les hôpitaux.

Les principales causes de décès sont : rougeole, 5; apoplexie cérébrale, 2; bronchite et pneumonie, 14; maladies organiques du cœur, 6; diarrhée et entérite, 12; phtisie pulmonaire, 14; méningite tuberculeuse, 5; accident, 1; suicides, 8; homicide, 1; autres causes, 22.

Concours Boucher-de-Perthes

Le Maire de Lille a l'honneur de rappeler aux intéressés que, suivant les dispositions du testament de M. Boucher-de-Perthes, en date du 25 mai 1861, il est délivré annuellement des primes d'une valeur totale de 500 francs, et des médailles aux ouvrières qui se sont le plus distinguées par leur travail et leur conduite.

La limite d'âge est fixée à 40 ans, c'est-à-dire que les ouvrières âgées de plus de 40 ans, ne peuvent être admises au concours.

Primes municipales. — A l'occasion de ce concours Boucher de Perthes, l'administration municipale informe les intéressés que les primes que le Conseil municipal accorde, ont surtout pour but d'encourager les ouvrières, ménagères et employées, âgées de moins de 50 ans, à se maintenir également dans la bonne conduite et à se dévouer au sort de leurs semblables, c'est-à-dire au bien d'autrui.

Les personnes qui se croiraient fondées à concourir sont invitées à adresser, avant le 20 juin, leurs demandes à la mairie (bureau de l'assistance publique).

Divorce entre Français à l'étranger

La première chambre du tribunal civil de la Seine vient de juger que la décision d'un tribunal étranger prononçant le divorce entre deux Français, mariés ensemble, doit être suivie, pour être transcrite sur les registres de l'état civil, d'un jugement rendu par un tribunal français.

Le Marché du Faisan

L'installation des marchés en plein air, laissée à l'arbitraire des agents du service des droits de place, était tout à fait défectueux et le contrôle des perceptions était presque impossible, par suite de l'absence d'uniformité de largeur des emplacements ou de régularité dans la distribution des allées. De là, préjudice pour les finances municipales.

L'Administration municipale a pensé qu'il était urgent de procéder à une réorganisation complète de ces marchés, et à la dernière séance du Conseil municipal, elle soumettait un projet concernant le marché le plus important, celui du Faisan.

D'après ce projet, qui a été adopté, le marché du Faisan va être ainsi installé :

La place des Halles Centrales sera divisée en allées régulières et parallèles de 1 m. 80 de largeur, bordées de chaque côté par des boutiques de 2 mètres de profondeur.

Il sera réservé un espace de 6 mètres entre les bout ques des étalagistes et l'entrée du minck aux poissons.

Les places seront attribuées, suivant l'ordre d'inscription, à raison de 75 places pour les marchands de Lille et de 25 pour les autres.

Les places qui ne seront pas occupées deux heures après l'ouverture du marché pourront être attribuées pour la journée par les agents de la municipalité, sans indemnité pour l'abonné.

Il sera interdit d'annoncer sa marchandise par des cris ou au moyen d'instruments bruyants.

La clôture du marché aux légumes sera annoncée à son de cloche; une autre sonnerie, à une demi-heure d'intervalle, annoncera l'ouverture du marché des étalagistes.

Le tarif est fixé à 30 centimes le mètre carré.

Des abonnements facultatifs au mois pourront être consentis à tous les marchands. Il sera fait une réduction de 20 0/0 à tous les marchands patentés et domiciliés à Lille. Ces abonnements seront payables d'avance et calculés sur les deux marchés du mercredi et du samedi.

Trouvée morte

Mme Céline Ringuet, âgée de 48 ans, couturière, n'était pas sortie de son domicile, rue de Flandre, 105, depuis quatre ou cinq jours.

Des voisins inquiets pénétrèrent dans sa chambre dimanche soir. Mme Ringot était étendue morte dans son lit, le corps déjà en décomposition.

La mort, qui remontait à plusieurs jours, a été causée par une congestion cérébrale.

En descendant du tramway

M. Gabriel Coleson garçon de magasin, demeurant rue Nationale, 153, voulant descendre du car H, dimanche soir, vers minuit, pendant qu'il était en marche, est tombé sur la chaussée et s'est contusionné aux reins et à la tête.

LE DÉPURATIF IODURE DE CHABLE

est spécialement employé contre les vices du sang qui ont une origine infectieuse. Toutes les fois qu'on aura été contaminé par un virus, même dans des circonstances vagues et douteuses, n'hésitez pas à avoir recours à cet excellent Dépuratif : évitez surtout les imitations et substitutions offertes par des personnes peu scrupuleuses. Adressez-vous aux bonnes pharmacies ou bien directement au Dr Chable, 34, boulevard Haussmann, où se trouve maintenant le dépôt.

ÉTAT-CIVIL

Roubaix. — Naissances du 30 mai. — Jules Dubrulle, rue Ste Elisabeth, c. Lahutte, 1. — Marie Varezeele, rue des Longues Haies, 198. — Marie Truijen, rue de Tunis, 38. — Maria Delafortrie, rue Dampierre, 18. — Jean Lampe, rue d'Estaing cour Bennet, 2. — Gabrielle Daroubaix, rue Lafontaine, c. Decrême, 4. — Henri Cornet, rue des Champs, 28. — Albert Van Lerberghe, rue d'Isly, 84.

Décès. — Martial Deguffroy, 5 mois, rue de la Barbe d'Or, cour Sonneville, 3. — Marie Pinson, 20 ans, boulevard d'Halluin, 30. — Louis Grimieaux, 72 ans, rue Saint Jean (aux Petites Sœurs). — Mary Twaites, 23 ans, rue St Jean (aux Petites Sœurs). — Sophie Dubois, 86 ans, Hospice Civil.

Marchés de Lille du 31 Mai

SUCRES. — Sucre cassé (cote offic.), 99 00 à 00 00 — En pain n° 1 (cote offic.), 97 50; n° 2 (cote com.), ... à .. ..

Cuite fer jet (cote com.), 24,25 à .. .. — 88 (cote offi.), 25,.. à .....

ALCOOLS — 3/6 fin disp., 38,50 offert .., .. demandé.

BOURSE DE LILLE

du 31 Mai

VALEURS	Cours du jour.	On offre.	On demande
Aniche	11000 ..	11300 ..	11000 ..
Anzin	5035 ..	5050 ..	5025 ..
Bruay	.....	26250 ..	26000 ..
Bully	2370 ..	2380 ..	2360 ..
Carvin	.... ..	1050 ..	1000 ..
Courrières	.... ..	1640 ..	1625 ..
Douchy	830 ..	840 ..	830 ..
Dourges	.... ..	11300 ..	11000 ..
Escarpelle	.... ..	2550 ..	2525 ..
Lens 100e	.... ..	205 ..	204 ..
Liévin	.... ..	1300 ..	1270 ..
Meurchin	.... ..	6700 ..	6690 ..
Ostricourt	.... ..	490 ..	350 ..
Vicoigne	.... ..	19500 ..	19000 ..

Le Gérant, Paul MORELL.

Lille. — Imprimerie de l'*Egalité*, 28, rue de Fives, 28.

PALAIS DES NOUVEAUTES 53, Grande-Rue, ROUBAIX, GRANDE MISE EN VENTE DES NOUVEAUTES D'ÉTÉ, [illegible] MAGASIN UNIQUE SANS CONCURRENCE POSSIBLE